

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Namur, le 04 septembre 2026

Namur 2050 : le travail est lancé, les citoyens invités à prendre part au futur du territoire

L'auteur de projet a été désigné et l'étude est désormais en cours. La Ville de Namur ouvre une nouvelle étape de la révision de son Schéma de Développement Communal (SDC) : celle de la participation citoyenne. Les choix préparés aujourd'hui guideront demain la manière d'habiter, de se déplacer, de préserver les espaces naturels, de développer les quartiers et villages ou encore de faire face aux défis climatiques. Trois possibilités sont proposées aux Namuroises et Namurois pour s'informer et contribuer à la réflexion : un questionnaire, un panel de concertation et une réunion publique le 23 septembre.



Ville de Namur / NID – Photo : © Gaëtan Fisse

Le travail de fond a commencé

Adopté en 2012, le SDC est la « boussole » qui guide les grandes orientations d'aménagement du territoire : logement, mobilité, économie, nature, cadre de vie, climat... Treize ans plus tard, les réalités ont évolué et le SDC doit être révisé pour être adapté aux enjeux actuels et fixer un cap à l'horizon 2050.

Le consortium mené par *Pluris* a été désigné comme auteur de projet. Avec les services de la Ville, il a entamé le travail d'analyse et de diagnostic. L'objectif n'est pas de repartir d'une page blanche, mais de faire évoluer le SDC existant pour répondre aux enjeux actuels : pression sur le foncier, besoins en logements, nouvelles mobilités, changement climatique,

préservation des espaces naturels et agricoles, évolution démographique et nouvelles orientations régionales.

Pourquoi la participation citoyenne compte

« Un territoire ne se lit pas uniquement dans des cartes et des données : il se vit au quotidien. Habiter Namur, y travailler, s'y déplacer, y élever ses enfants, fréquenter ses commerces, ses villages, ses quartiers ou ses espaces publics, c'est déjà disposer d'une connaissance utile du territoire. Ce sont précisément ces réalités vécues que la Ville souhaite faire remonter : ce qui fonctionne, ce qui manque, les difficultés rencontrées, les lieux auxquels les habitants tiennent, ceux qu'ils souhaitent préserver et les priorités qu'ils identifient pour demain. » souligne Stéphanie Scailquin, Échevine de l'Urbanisme, de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique.

Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste de l'urbanisme ou de l'aménagement du territoire pour participer. L'expertise citoyenne, c'est aussi l'expérience du quotidien. Ces contributions permettront de compléter le diagnostic technique, de confronter les points de vue et de nourrir les futures orientations du SDC. Qu'il s'agisse d'y consacrer quelques minutes ou de s'investir davantage, chacun peut contribuer à sa manière.

« Le territoire, c'est notre affaire à tous. »

Trois possibilités pour s'informer et contribuer à la réflexion

1. Partager son expérience grâce au questionnaire « territoire »

Quels sont les atouts des quartiers et villages namurois ? Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ? Quelles sont les priorités de leurs habitants en matière de logement, de mobilité, de nature, d'économie ou de cadre de vie ? En quelques minutes, le questionnaire permet à chacune et chacun de faire remonter son expérience. Chaque réponse contribue à dresser une image plus fidèle du territoire vécu et à identifier les sujets qui devront être approfondis dans la suite de l'étude.

→ **Questionnaire accessible jusqu'au 02 novembre 2026 sur www.le-nid.be/SDC**

2. Aller plus loin en rejoignant le panel de concertation

Les personnes qui souhaitent s'impliquer dans la durée peuvent poser leur candidature pour rejoindre le panel de concertation. Celui-ci sera composé à la fois de citoyens et citoyennes et de représentants d'associations, de collectifs ou d'organisations actives sur le territoire namurois. Il offrira un espace d'échange plus approfondi tout au long de la démarche. Ses membres pourront partager leur vécu et leur expertise, confronter les points de vue, approfondir certains enjeux avec les équipes en charge de l'étude et contribuer aux différents temps de réflexion. Rejoindre le panel permettra de suivre le projet de plus près et de faire entendre, dans la durée, la diversité des réalités, des besoins et des points de vue du territoire, au-delà des seules données techniques.

→ **Candidatures ouvertes jusqu'au 02 novembre 2026 sur www.le-nid.be/SDC**

3. Comprendre, questionner et échanger lors de la réunion publique du 23 septembre

Le mercredi 23 septembre à 18h30, la Ville de Namur donne rendez-vous au public à La Bourse, dans le cadre du Festival Namur Demain. Pluris y présentera les enjeux de l'étude en cours, la méthodologie et les grandes étapes à venir. Cette soirée permettra de comprendre concrètement ce qui se joue derrière le SDC, de poser ses questions directement aux équipes en charge de l'étude, de partager ses préoccupations et d'identifier les différentes manières de contribuer à la suite de la démarche.

→ **Inscription à la réunion publique sur www.le-nid.be/SDC**

Mercredi 23 septembre 2026 – 18h30 – La Bourse, Place d'Armes 1, 5000 Namur – participation gratuite, inscription obligatoire.

Une démarche qui se poursuivra dans les prochains mois

Le questionnaire, le panel de concertation et la réunion publique marquent le lancement de cette nouvelle phase. La concertation se poursuivra dans les prochains mois. Ateliers, rencontres, séances d'information ou activités sur le terrain permettront de continuer à croiser expertise technique et expérience citoyenne. Le NID restera le point de contact privilégié pour suivre la démarche et savoir comment y prendre part.

Pour aller plus loin

Questionnaire, panel de concertation, réunion publique, vidéo et toutes les informations sur la démarche sont disponibles sur :

www.le-nid.be/SDC

Scannez le QR code pour accéder directement à la page.



Contacts presse

Sandrine Antheunis
Namur Intelligente et Durable (NID)
Département de l'Aménagement urbain – Ville de Namur
Tél. : 081 24 72 00 - 081 24 72 94
sandrine.antheunis@ville.namur.be - le-nid@ville.namur.be - www.le-nid.be

Victor Casagrande
Cabinet de l'Échevine de l'Urbanisme, de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique
Tél. : 081 24 69 93
victor.casagrande@ville.namur.be